

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NARBONNE - 1104 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 21/07/2026 - 2596 - 2006 B 00090 - 482 230 356 - A.D.R.

Certifié conforme à
l'original

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026			31/03/2025
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 770	1 752	18	143
	Fonds commercial	10 000		10 000	10 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	34 968	23 481	11 487	14 077
ACTIF CIRCULANT	Installations tech., mat. et outillage indus.	184 519	110 023	74 496	66 420
	Autres immobilisations corporelles	414 063	298 218	115 845	134 576
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	700		700	700
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	7 606		7 606	7 606
	Total de l'actif immobilisé (III)	653 626	433 474	220 152	233 521
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	584		584	766
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	29 416		29 416	16 937
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 298		2 298	
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	280 156		280 156	226 849
	Autres créances	69 051		69 051	132 665
	Charges constatées d'avance	11 618		11 618	11 706
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				1 500 000
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	416 554		416 554	450 475
	Total de l'actif circulant (IV)	809 676		809 676	2 339 396
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 463 302	433 474	1 029 828	2 572 918

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

360 824

371 219

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/03/2026

31/03/2025

Capitaux Propres	Capital (dont versé 50 050)	50 050	50 050
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 005	5 005
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	456 400	1 648 184
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	251 025	288 216
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	762 480	1 991 455
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	44 224	45 624
	Emprunts et dettes financières divers (2)	3 937	350 000
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 072	56 212
	Dettes fiscales et sociales	115 958	94 357
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	50 158	35 269
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	267 348	581 462
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	1 029 828	2 572 918
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	245 736	557 509
	(2) Dont emprunts participatifs		

ANNEXE



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 029 828** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 535 011** euros et un total **charges** de **1 283 986** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **251 025** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2025** et finit le **31/03/2026**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2026
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	11 770					11 770
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 770					11 770
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	34 968					34 968
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	157 235		35 940		8 656	184 519
	Instal., agencement, aménagement divers	145 791					145 791
	Matériel de transport	269 154		60 318		63 750	265 722
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 550					2 550
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	609 698		96 258		72 406	633 550	
FINANCIERES	Participations	700					700
	Créances rattachées à des participations			3 937		3 937	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	7 606					7 606
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 306		3 937		3 937	8 306
TOTAL		629 774		100 195		76 343	653 626

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2026
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles			1 627	125	1 752
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 627	125	1 752

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui			20 891	2 590	23 481
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels			90 816	27 864	8 656
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			87 915	14 545	110 023
	Matériel de transport			194 478	37 967	37 949
	Matériel de bureau, mobilier			525	735	1 261
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			394 626	83 701	46 605

TOTAL			396 252	83 826	46 605	433 474
--------------	--	--	----------------	---------------	---------------	----------------

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencmt aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2026
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5c du C.G.I.					

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/03/2026	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	584	766		182
TOTAL I	584	766		182
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises	29 416	16 937	12 479	
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	29 999	17 702	12 479	182

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	7 606		7 606
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	280 156	280 156	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	612	612	
	Impôts sur les bénéfices	12 403	12 403	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 964	5 964	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	50 072	50 072	
	Charges constatées d'avance	11 618	11 618	
TOTAL DES CREANCES		368 430	360 824	7 606
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2026	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	286	286		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	43 938	22 325	21 612	
	Emprunts et dettes financières divers	3 937	3 937		
	Fournisseurs et comptes rattachés	53 072	53 072		
	Personnel et comptes rattachés	27 472	27 472		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 379	25 379		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	56 256	56 256		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 852	6 852		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	50 158	50 158		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		267 348	245 736	21 612	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		28 350			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		29 769			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

31/03/2026

Total des Produits à recevoir		1 439
Autres créances clients <i>Clients prod.non enc.fact</i>	<i>1 167</i>	1 167
Autres créances <i>R.r.r.a obteni.&av.n.recu</i>	<i>272</i>	272

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/03/2026
Total des Charges à payer		34 909
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		294
<i>Intérêts courus</i>	8	
<i>Banques int courus a payer</i>	286	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 510
<i>Frs factures non parvenue</i>	1 510	
Dettes fiscales et sociales		13 585
<i>Dettes prov/conges a payer</i>	7 793	
<i>Charges soc/cp</i>	3 115	
<i>Etat charges a payer</i>	1 838	
<i>Taxe apprentissage</i>	390	
<i>Formation continue</i>	450	
Autres dettes		19 520
<i>Rrr.a accorder &av.a etab</i>	19 520	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/03/2026
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		11 618	11 618
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			11 618

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/03/2026
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

A.D.R.

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 50 050 euros

Siège social : Route Nationale 9

ZA PRAT DE CEST - 11100 BAGES

482 230 356 RCS NARBONNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 9 JUILLET 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

- Exercice clos le 31 mars 2026 -

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 mars 2026** s'élevant à **251 025,00 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 251 025,00 euros

A titre de dividende global à l'Associé Unique..... 100 000,00 euros

Soit environ 1 098,90 euros par action

Le solde affecté au compte « autres réserves » 151 025 euros

Qui s'élève ainsi à 607 425 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de **662 480 euros**.

Le dividende est mis en paiement au siège social ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2026, éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est indiqué que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (*taux applicable au 1er janvier 2026*). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

BP

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (*contribuables célibataires, divorcés ou veufs*) ou 75 000 euros (*contribuables soumis à une imposition commune*). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Enfin, afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2025 :

- Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle (AGOA) :
280 000,00 euros, soit environ 3 076,92 euros par action
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 280 000,00 euros
- Distribution exceptionnelle des réserves hors AGOA :
1 200 000,00 euros soit environ 13 186,81 euros par action
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 200 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2024 :

500 000,00 euros, soit 5 494,51 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 500 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2023 :

300 000,00 euros, soit 3 296,70 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Certifié conforme



M. Benoît PRUVOT
Président Associé Unique